



Utiliser un logo de marque sur un site

Par MDW

Bonjour

Je vais réaliser le site internet d'une personne qui dans le cadre de son entreprise individuelle va louer sa voiture de luxe pour des mariages.

Est ce que j'ai le droit d'utiliser le logo de la marque de voiture sur le site?

Je ne parle pas d'utiliser le logo de la marque pour en faire le logo de mon client mais de l'utiliser dans le contenu du site.

Merci d'avance

Par Isadore

Bonjour,

Ce n'est permis qu'avec l'autorisation de la marque en question. Sans permission, vous pouvez mentionner la marque du produit afin d'informer le consommateur, mais le logo n'est pas indispensable.

Par MDW

Merci pour votre réponse.

Qu'en est-il du logo apparaissant sur les photos de la voiture ? Je précise que ce sont les propres photos du client.

Par MDW

Même chose pour le nom de domaine. Si le nom de la marque figure dans le nom de domaine ?

Exemple :

location-de-mercedes.com

mercedes-pour-mariage.com